

Brésil

Maria de Lourdes Alcantara de Beldi

Sur près de 180 millions d'habitants et 8.514.215 km², la population indigène représente au Brésil approximativement 734.127 individus¹, soit près de 4% de la population nationale. Elle occupe 12,74% du territoire brésilien, sachant que 96,61% des terres indigènes se trouvent en Amazonie. Sur ces 734.127 Indiens, 383.298 vivent en zones urbaines.

La législation brésilienne garantit une série de droits en faveur des peuples indigènes.

En 2004, le Brésil a signé la convention 169 de l'OIT.

L'année 2007 s'est caractérisée par l'accentuation de problèmes signalés en 2006²:

- Dans la seule région du Mato Grosso do Sul, les indices de violence augmentèrent de 214% : il y eut autrement dit quarante morts au lieu de 14 durant l'année 2006³.
- Avec un retard de deux ans, le Président de la République a reconnu la *Commission Nationale pour la Politique Indigéniste (CNPI)*⁴ comme organe consultatif plutôt qu'organe de délibération. La CNPI réunit différents ministres et représentants indigènes, intégrant la structure du Ministère de la Justice, et possède pour fonction de proposer des directives pour la politique indigéniste officielle.
- Le mécontentement des associations indigènes s'est généralisé. Elles accusent le Président Luis Ignacio Lula da Silva d'avoir causé plus de dommages encore que ses prédécesseurs en ne reconnaissant pas 272 territoires revendiqués par les peuples indigènes ou en laissant passer le délai légal pour la publication de 34 décrets pour la délimitation de territoires; d'avoir diminué la formation de groupes de travail pour l'identification de nouveaux territoires indigènes

(TI), qui s'ajoute à la diminution des ressources dédiées à la politique indigéniste dans la période comprise entre 2004 et 2006 de 23.55 millions de dollars à 20.3 millions de dollars. Une grande partie de cette réduction a concerné les programmes de régularisation et protection des territoires indigènes. Qui plus est, l'attention portée à la santé indigène a souffert d'un démantèlement de la part de la Fondation Nationale de la Santé (FUNASA), occasionnant la mort des enfants indigènes par dénutrition et le retour de la malaria dans certaines régions⁵.

Face à cette réalité, fin 2006, le Président a déclaré que : « *les écologistes et les communautés indigènes constituaient un obstacle à l'implantation de grands chantiers d'infrastructures et au développement du pays* ».

Dans cette perspective, son second mandat se structure autour du *Programme d'Accélération de la Croissance (PAC)*, composé de différentes œuvres d'infrastructures, incluant l'hydroélectricité et les routes, qui concernent au moins 21 territoires indigènes et menacent la vie de ces communautés, notamment 21 en situation d'isolement⁶. L'incitation à la production d'agro carburants, en particulier l'éthanol, a provoqué une course à l'achat de terres qui bloque encore plus les possibilités de délimitation des territoires indigènes et a accentué des situations de conflits antérieures.

Malgré tout, le 21 septembre 2007, le Président Lula da Silva s'est rendu à San Gabriel da Cachoeira (Amazonie) pour lancer l'*Agenda Social des Peuples indigènes (PAC-Social Indigena)* : un ensemble d'actions interministérielles qui prétendent améliorer la qualité de vie des peuples indigènes et qui comportent trois axes :

- a) la protection des peuples indigènes;
- b) la promotion des peuples indigènes;
- c) l'amélioration de la qualité de vie des peuples indigènes.

Les principales mesures en sont :

- Délimiter 127 territoires indigènes et déplacer neuf mille familles de travailleurs ruraux qui occupent les terres indigènes pour l'année 2010;
- Revaloriser les aires dégradées au sein des terres indigènes,
- Promouvoir la création de territoires indigènes,
- Renforcer 11 fronts de protection pour les peuples indigènes en isolement;
- Documenter et renforcer la pratique de 20 langues indigènes actuellement en danger de disparition;
- Redistribuer les bénéfices du Gouvernement fédéral vers tous les villages et la population indigène urbaine du pays, renforçant les organisations indigènes dans l'exercice du contrôle social des actions gouvernementales.

Afin d'accomplir les actions planifiées au sein de *l'Agenda Social des Peuples indigènes*, le président de la *Fondation Nationale de l'Indien*, FUNAI, Marcio Meira⁷ a annoncé qu'en 2008, le budget de l'institution recevra une augmentation de 44%. Cet argent proviendra du Gouvernement fédéral, qui a confié 152.5 millions de dollars à la FUNAI et encore 100 millions à la FUNASA, totalisant 252.85 millions de dollars⁸.

Cependant, selon le leader Yanomami Davi Kopenawa, « *le gouvernement n'a pas expliqué correctement le projet. Pour moi, ce n'était pas clair. Il ne parle qu'en termes de chantiers sur nos terres. Le gouvernement n'a pas invité les peuples indigènes ni les institutions qui travaillent avec nous pour discuter du projet. C'est ce qui me préoccupe. Ce même projet censé nous protéger va se confronter au projet du sénateur Romero Juca qui veut détruire nos terres au travers de l'activité minière*⁹. La majorité des associations indigènes sont fatiguées des promesses et savent qu'elles sont traitées avec mépris et démagogie. Pour donner un seul exemple, il suffit d'observer la quantité de présidents -32- qui se sont succédés à la FUNAI depuis sa création en 1967 : les

désaccords sur les politiques indigénistes se mesurent à ces constants changements à la direction de cette institution. »

Terres homologuées et en processus d'homologation

Au sein du Congrès National, les initiatives de parlementaires à l'encontre des Indigènes persistent : une des principales discussions porte sur la situation spéciale liée au projet de loi n° 1610 du sénateur Romero Juca, qui prétend réguler l'activité minière à l'intérieur des terres indigènes, en dépit de l'existence d'un accord dans le cadre de la *Commission Nationale de la Politique Indigéniste* (CNPI) pour que ce sujet soit traité au sein du projet de loi qui institua le Statut des Peuples Indigènes. À cela s'ajoute le plan gouvernemental d'incitation aux agro combustibles, en particulier l'éthanol, lequel provoque une ruée sur les terres et retarde la délimitation des territoires indigènes. Et ceci malgré la promesse faite sur les délimitations des TI, qui auraient dû être beaucoup plus importantes pour l'année 2007 : le total des aires reconnues par le ministre de la justice Tarso Genro est de 710.471 hectares, englobant 14 terres indigènes.

La morosité de la justice quant à la légalisation des terres indigènes implique en conséquence d'intenses conflits entre la population indigène et les propriétaires d'haciendas, les commerçants du bois et les mineurs, conflits qui aboutissent la plupart du temps à des morts.

- Le 26 juillet 2007 fut attribué la possession définitive¹⁰ de la terre indigène *sururi* et de ses 535 hectares au peuple *guarani* de la municipalité de Maracaju (Mato Grosso do Sul). Ce territoire avait été le centre d'intenses conflits depuis 1947, lorsqu'il fut octroyé à l'Entreprise Brésilienne de Recherche Agricole. Oppressée, la population indigène se dispersa dans la région alentour. En 1984, quelques familles prirent la décision de retourner à leur territoire Suri'y. Bien qu'à nouveau expulsées, elles revinrent deux ans plus tard : ce constant va-et-vient perdura jusqu'en 1996, lorsque 50 propriétaires d'hacienda, autorités municipales ainsi que leurs hommes de main rejetèrent les indigènes sur les routes. En 1997,

ces derniers revinrent une dernière fois, mais s'installèrent sur seulement 64 des 534 hectares qui leur revenaient de droit. 60 ans ont ainsi passé avant que s'achève le processus de régularisation de la terre;

- Le 28 août 2007, le Ministre de la Justice signa deux décrets pour des terres qui se trouvaient au coeur d'un des plus anciens conflits territoriaux opposant les communautés *tupiniquim* et *guarani mbya* à Vera Cruz Cellulose, qui se prolongeait depuis 1970. Ces décrets établirent la propriété définitive de ces peuples sur le territoire indigène Comboios et Tupiniquim, situé au sein de la municipalité d'Aracruz, à Espírito Santo. Les territoires totalisent 18.027 hectares¹¹.
- En octobre 2007, il y eut une identification et révision de 134 mille hectares comme territoire traditionnel du peuple *guajajara* en Maranhão : ce territoire cherchait son extension depuis 1980, étant donné que plusieurs villages centenaires se trouvaient situés en dehors de la délimitation¹².
- En 2007, le peuple *xavante* a obtenu la possession définitive du territoire indigène de Maraiwatsede, situé entre les municipalités de San Felix do Araguaia et d'Alto da Boa Vista, au nord de Mato grosso, faisant suite à l'homologation de ce territoire en 1998. Le conflit remonte aux années soixante, lorsque la population *xavante* vivant dans la région fut expulsée de son territoire par avions de l'Armée de l'Air brésilienne, avec l'aide des missionnaires et des propriétaires d'hacienda, et transportée dans des réserves *xavante* situées au sud de l'Etat. Au cours de ce trajet, 86 indigènes sur un total de 300 décédèrent du fait d'une épidémie de rougeole, dès leur arrivée à San Marcos.

Selon la déclaration de l'ex-président de la FUNAI, Mercio Pereira Gomes, l'objectif du gouvernement était d'atteindre pour 2006 l'homologation de 100 terres indigènes. Avec l'entrée en fonction du nouveau président de la FUNAI, Marcio Meira, d'autres promesses se sont surajoutées.

Violence occasionnée par les conflits territoriaux

Selon Claudio Beirão, assesseur du Conseil Indigéniste Missionnaire (CIMI), entre 2004 et 2006, il y a eu dix cas d'exécutions sommaires d'indigènes et dans les dix premiers mois de 2007, 15 cas sont survenus¹³. Selon les données du CIMI, en 2007, on comptabilise 76 assassinats d'indigènes au Brésil dont 48 d'entre eux ont eu lieu au Mato grosso del Sul¹⁴.

Depuis 2006, Mato grosso del Sul se maintient en tête de tous les indices de violence, de suicide et de terres indigènes en conflit, devenant le grand paradigme de la politique indigéniste du gouvernement. À titre d'exemple, cette expulsion de 500 familles du peuple *guarani-kaiowa* hors de leurs terres Nhanderu Marangatu, suivi de l'assassinat du leader Dorvalino Rocha, dont le responsable, qui a reconnu les faits, est toujours en liberté. L'histoire de ce TI constitue une des plus grandes hontes du gouvernement de Luis Ignacio Lula da Silva. Son homologation, datée du 23 mars 2005, représentant 9.316 hectares, fut suspendue par décision liminaire du tribunal suprême fédéral à la demande des propriétaires d'haciendas; jusqu'à aujourd'hui, le conflit persiste et a occasionné un décès supplémentaire, celle du prêtre Hilario Fernandes le 25 novembre 2007. 37 autres familles *guarani-kaiowa* se trouvent dans une situation similaire et campent au bord de la route qui relie Amambai et Coronel Sapucaia pour revendiquer leur possession de l'hacienda Madama à Coronel Sapucaia, considéré territoire indigène sous le nom de Curussu Amba. Cette région fut envahie en 1976 par des propriétaires d'haciendas qui expulsèrent les indigènes qui y résidaient. Le 8 juillet 2007, le leader indigène Ortiz Lopez, 46 ans, fut assassiné et en novembre de la même année, quatre autres indigènes furent tués par balles; les menaces constantes des propriétaires terriens et des autorités de la région font que la population indigène vit dans un climat de terreur constante.

Une situation analogue s'est présentée pour les *pataxo hã-hã-hãe* dans la région de Taquari, municipalité de Pau Brasil, Bahia. Il y eut là un autre assassinat le 19 mai 2007. Les tensions entre indigènes et propriétaires d'haciendas se situent sur la question des terres considérées comme

territoires indigènes. Pourtant, la Justice même œuvre à l'encontre des droits indigènes.

Activités minières et hydroélectriques, génératrices d'intenses conflits

La Constitution de 1988 ouvre la possibilité d'une exploration minière en terres indigènes de la part d'entreprises à capital national. Cependant, pour ce faire, il est nécessaire que soit approuvée une loi :

- Régularisant l'activité,
- Définissant qui exécute cette exploration,
- Définissant comment s'effectuera l'activité,
- Fixant les modalités des compensations adressées aux indigènes pour les dommages causés
- Définissant la manière dont ces derniers seront consultés, leur laissant de droit de refuser ou d'accepter.

La Commission Nationale pour la Politique Indigéniste (CNPI) veut que cette question soit débattue au sein du *Statut des Peuples Indigènes*, sujet en cours d'études depuis treize ans au Congrès national : « *L'exploitation minière doit être pensée en tenant en compte de la situation des peuples indigènes sur les questions de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de la sécurité alimentaire, entre autres* »¹⁵.

Selon le rapport de l'organisation Acampamento Livre¹⁶ : les impacts directs et indirects des grandes entreprises hydroélectriques, des routes et lignes de transmission, voies hydrauliques et exploitations agricoles en terres indigènes mettent en péril la continuité physique et culturelle de nos peuples, l'intégrité de notre environnement et notre biodiversité. Pour cette raison, il est fondamental que le gouvernement garantisse le droit des peuples indigènes à une consultation préalable et argumentée, comme l'établit l'Organisation Internationale du Travail, ainsi que le droit à exercer leur autonomie, lequel implique de pouvoir refuser l'implantation de ces entreprises sur leurs territoires; comme dans le cas du

détournement du fleuve San Francisco, de l'usine Belo Monte, du barrage de l'Estreito et des centrales hydroélectriques du Rio Madeira, qui provoquent une accentuation des conflits pour les motifs suivants :

- L'extraction illégale de bois,
- La diminution des terres indigènes,
- L'invasion de travailleurs agricoles, propriétaires d'haciendas et entreprises minières, provoquant l'assèchement des fleuves et l'augmentation des produits toxiques utilisés pour l'agriculture.

L'étude de l'impact environnemental du projet de détournement du fleuve San Francisco prévoit un impact direct de l'ouvrage sur trois groupes indigènes : les *Truka*, *Pipipã* et *Kabiwã*. Le plus grave étant la déforestation d'une des rares zones préservées de la région et son interférence sur le déplacement des animaux.

Les chantiers hydroélectriques d'Estreito demeurent paralysés : leur légalité est remise en question du fait de l'absence, au sein du Statut d'Impact Environnemental réalisé par le Consortium Estreito Energia, de toute analyse sur les impacts directs ou indirects pour la population indigène de la région. De même pour les projets hydroélectriques sur le fleuve Madeira (Rondônia).

L'insistance du Président de la République à proclamer leur nécessité pour le progrès du pays ne mobilise pas les dirigeants indigènes qui se voient menacés par ces mêmes projets; la principale menace se situant au niveau des cinq barrages prévus sur le fleuve Xingu.

L'entreprise hydroélectrique Belo Monte effectuerait le premier barrage, suivie des entreprises Altamira, Pombla, San Felix et Montante Jarina; l'inondation totale pourrait représenter 8 à 12 milles km². Qu'advient-il des peuples indigènes de ces territoires ?

En août 2007, le chef Raoni et d'autres leaders *Kayapo metyktire* du territoire indigène Capoto-Jarina (Mato Grosso) protestèrent contre l'activité minière sur leurs terres, dénonçant les conséquences désastreuses qu'elle pourrait signifier sur la santé de leur peuple et annonçant qu'ils ne souhaitaient aucun chercheur d'or dans leur région. Ils sont contre le projet de Loi sur l'activité minière en territoire indigène

actuellement encore en discussion.¹⁷

Depuis 2005, les scandales liés à l'abandon des peuples indigènes ont été une constante. Plusieurs mobilisations indigènes témoignent de ce mépris, qui peut s'apparenter à un génocide. L'absence récurrente d'infirmiers, de médicaments et de transports des blessés vers les hôpitaux, ajoutée aux dénonciations de détournements de fonds et de médicaments amènent la population indigène à être victime de constantes épidémies qui avaient été éradiquées, responsables de la majorité des cas de morts infantiles.

2006 et 2007 ont été marquées par une aggravation de l'abandon et du chaos. Selon la CNPI, l'attention portée à la santé indigène par la FUNASA¹⁸ se caractérise par sa précarité. Cette situation a encore empiré du fait de la politisation des fonctions au sein de cet organisme et à la tendance de plus en plus marquée à déléguer la responsabilité de la gestion de la santé aux municipalités, tendance qui aboutit à plusieurs dénonciations de corruption, comme dans le cas de l'emprisonnement de Ramiro Teixeira, ex-coordonateur de la FUNASA à Roraima, coupable du détournement de fonds publics destinés aux populations indigènes¹⁹. *« Nous autres indigènes (...) n'acceptons pas cette mainmise des municipalités sur la gestion de la santé étant donné que nombreuses municipalités n'ont pas la capacité d'administrer les fonds et que les préfectures ont tendance à les détourner à des fins partisans ».*²⁰

Le retour des épidémies de malaria et des hépatites B et D dans la vallée de Javari (Amazonas) constitue une véritable honte. Le nombre de victimes a augmenté de manière incroyable. En 2006/2007, 2883 cas, de malaria ont été constatés, ce qui représente 90% de la population! Une analyse de sérologie réalisée par la FUNASA a permis de découvrir que 56% de la population était également porteurs du virus de l'hépatite B, alors que l'Organisation Mondiale de la Santé estime que la limite acceptable se situe à 2%.

La principale menace se situe chez les populations indigènes comme les Zo'é qui résident dans l'Unité de Conservation étatique au nord du Para et furent contactés en 1991. En 2006, 80% de ce peuple de 239 personnes

contracta la malaria. Les *Matis* du bassin de Javari, un peuple en voie d'extinction du fait d'un quart de siècle d'épidémies mortelles, souffrent maintenant d'une épidémie d'hépatite B. L'épidémie d'hépatites B et C se propage également parmi la population indigène du Polo-Base de Guajara Mirim (Rondonia). Selon une étude réalisée en mai 2007, parmi les cinq villages où furent pratiquées 836 prises de sang, les résultats donnèrent : 78 personnes positives à l'hépatite B et 22 à l'hépatite C sur un total de 100 personnes infectées.

La révolte des organisations indigènes appartenant au Forum Permanent des Présidents de Districts pour la Santé Indigène contre la politique nationale de santé aboutit à une lettre ouverte dénonçant la situation d'urgence de la santé indigène : les situations dramatiques auxquelles sont exposées la population indigène se voient accentuées par l'expansion de l'hépatite delta parmi les peuples indigènes de la Vallée du Javari (AM) et le risque d'une nouvelle épidémie de malaria chez les *Yanomami*. Tout cela est symptomatique de la crise de gestion du système de protection de la santé indigène, actuellement sous la responsabilité de la Fondation Nationale pour la Santé Indigène-FUNASA.²¹

Mouvement et organisations indigènes : les principales revendications

En 2007, différentes rencontres entre organisations et communautés indigènes ont eu lieu. Les thèmes récurrents de ces réunions furent :

- La présence de propriétaires d'haciendas en territoires indigènes,
- La régularisation légale des terres,
- L'accroissement de l'activité des chercheurs d'or comme des grandes entreprises minières,
- Le programme PAC du Gouvernement.

Les problèmes sociaux comme la violence domestique, les questions de santé et la préservation de la culture et des traditions ont également été abordés.

Mentionnons ici quelques-unes de ces rencontres :

- Réunion de Coopération et Alliance du nord-ouest Amazonien (CANOA), réunion à San Gabriela Cachoeira (Amazonas) D réalisée du 23 au 26 juillet 2007, qui eut pour principal objectif de soutenir la position des peuples *Yanomami* de la frontière avec le Venezuela et dialoguer avec l'Organisation Vénézuélienne Wataniba (Association pour le Développement Humain Multiethnique de l'Amazonie) et discuter sur l'autonomie et la délimitation des terres en Colombie et au Venezuela.
- La seconde Rencontre tri nationale des peuples indigènes de la frontière du Brésil, Pérou et Bolivie – réalisée à Rio Branco (ACRE) du 17 au 20 /07/ 2007. Les principaux sujets de discussion portèrent sur les actions liées aux peuples en situation d'isolement et le transit des populations indigènes aux frontières de ces pays. Cependant, la dénonciation des projets miniers et hydroélectriques, d'élevages, d'extraction de bois, d'exploration pétrolière et de gaz naturel ne furent pas laissés de côté. La rencontre a été organisée par l'Organisation des Peuples Indigènes de l'Acre, du sud de l'Amazonas et nord-ouest de Rondônia (PIN), la Fédération Native du Madre de Dios (FENAMAD) du Pérou, et la Central Indigène des "Peuples Originaires de l'Amazonie de Pando (CIPOAP) de Bolivie.
- Campamento tierra Libre – abril indigena – considéré comme le plus important mouvement du Brésil et dont la principale caractéristique est de dénoncer le gouvernement fédéral pour ses promesses non tenues. Parmi celles-ci : 272 territoires indigènes revendiqués par les peuples indigènes, le mépris manifesté par le Ministère de la Justice en laissant passer le délais légal pour la publication des décrets concernant 34 aires en voie de délimitation, le non-respect de la Constitution et de la Convention 169 de l'OIT en ne consultant pas les communautés indigènes concernant plusieurs chantiers d'infrastructures qui les affectent et dont certains sont énumérés dans le *Plan d'Accélération de la Croissance* (PAC),

l'insuffisante attention à leurs nécessités de bases, comme par exemple la santé, l'éducation et la sécurité.

Conclusion

Une année de plus caractérisée par l'absence d'autonomie et de respect des peuples indigènes. Les organisations peuvent bien se renforcer, cela ne servira à rien tant qu'aucun représentant indigène n'aura le pouvoir d'intervenir dans les délibérations sur la politique publique et la croissance du pays. Le plus affligeant demeure pour nous le *Plan d'Accélération de la Croissance*, principal objectif du gouvernement national. Ce plan nous rappelle l'époque des dictatures militaires : le leitmotiv n'est plus Sécurité et Développement mais Progrès et Développement, au prix d'une diminution des populations indigènes et de celle, croissante diminution, de notre flore et de notre faune. Nous assistons, une nouvelle fois, à un projet « civilisateur ».

Maria de Lourdes Alcantara de Beldi est anthropologue, coordinatrice scientifique du « Groupe sur l'imaginaire et la mémoire » et éditrice de la Revista Imaginario de l'Université de San Pablo. Au cours des cinq dernières années, elle a travaillé avec les jeunes indigènes de la Réserve de Dourados au Mato Grosso do Sul.

Notes :

- 1 IBGE – Institut Brésilien de géographie et Statistiques. Recensement démographique de 2000. L'Institut socioenvironnemental, qui ne travaille pas à partir des statistiques de l'IBGE, continue à considérer que la population indigène du Brésil représente environ 370 000 habitants, c'est-à-dire 2% de la population.
- 2 CIMI – Aviolência contraos povos indigenas no Brasil. 2003-2005. Les données présentées antérieurement portent jusqu'à mai 2006.
- 3 Folha de São Paulo, 8 janvier 2008
- 4 La CNPI fut créée le 19 avril 2007 au Ministère de la Justice à Brasilia et intègre 20

dirigeants indigènes

- 5 www.socioambiental.org/noticias/nsa/detalhe?id=2447.
- 6 www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=2830&eid=293.
- 7 *Marco Meira a été nommé président de la FUNAI en mars 2007.*
- 8 www.socioambiental.org/noticias/nsa/detalhe?id=2532.
- 9 www.socioambiental.org/noticias/nsa/detalhe?id=2532.
- 10 *Représentants de la FUNAI, de la Justice et du Ministère Publique Fédéral*
- 11 www.socioambiental.org/noticias/nsa/detalhe?id=2523.
- 12 *En 2003, le chef Zequinha Mendes fut assassiné lors d'un accident considéré comme criminel par la communauté. En 2004, un groupe armé a envahi un des villages de la région. En 2005, six hommes armés ont pénétré un village, tuant le chef João Gaujajara, âgé de 70 ans, violant sa fille de 16 ans et tirant un coup de feu à la tête d'un autre fils du chef. En février 2007, un groupe a envahi un autre village, mettant le feu à une trentaine de maisons.*
- 13 www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=2844&eid=274.
- 14 www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=2963&eid=259.
- 15 www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=2836&eid=274.
- 16 *Mouvement Indigène,*
www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=2506&eid=387.
- 17 www.socioambiental.org/noticias/nsa/detalhe?id=2515.
- 18 *Au sein du Comité Consultatif de FUNASA, il y a cinq dirigeants indigènes représentant les Districts Sanitaires Spéciaux Indigènes (DESEI), deux directeurs d'organisations indigènes régionales (la Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne – COIAB et l' Association des Peuples et Organisations Indigènes du Nordeste, Minas Gerais et Espirito Santo – APINME) et représentants du Ministère Publique Fédéral, la Fondation Nationale des Indigènes (FUNAI) et la Coordination Intersectorial de la Santé Indigène (CISI), entre autres organisations.*
- 19 www.socioambiental.org/noticias/nsa/detalhe?id=2549.
- 20 www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=2506&eid=387.
- 21 www.socioambiental.org/noticias/nsa/detalhe?id=2412.

Source : El Mundo Indigena 2008
Maria de Lourdes Alcantara de Beldi
Traduction ; Veronica Gonzalez et Julou Roman